



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 9 juin 2023

### **SIGNALEMENT, AU TITRE DE L'ARTICLE 40 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RELATIF A DES SLOGANS XÉNOPHOBES**

Ce vendredi 9 juin 2023, des panneaux du groupuscule d'ultra-droite « les Remparts » ont été affichés sur les grilles du square Sainte-Marie-Perrin à Lyon 3<sup>e</sup>.

Sur ces panneaux, ont été relevés des slogans xénophobes à l'encontre de migrants présents dans ce square et contre tous les migrants en général. Ces mêmes propos ont été repris dans des vidéos et des visuels diffusés sur les comptes Twitter, Instagram, Facebook ou encore Telegram de l'organisation « les Remparts ».

Cette campagne de communication indigne est un procédé réitéré de ce groupuscule qui n'hésite pas à récupérer à son profit les événements tragiques et abominables qui se sont déroulés hier à Annecy.

Parce que ces propos constituent un appel à la haine des étrangers, la Préfète du Rhône a procédé à un signalement au Procureur de la République de Lyon, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale.

#### **Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes**

Fabien DESPINASSE  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3<sup>ème</sup>

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69